

Juin 2007 - N° 55

## Les équipements sportifs en Loir-et-Cher

Tableau de bord n° 1 - Bilan 2007

Ce tableau de bord s'appuie sur les données du recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratique réalisé par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, en partenariat avec les acteurs du développement du sport de fin janvier à fin décembre 2005.

Véritable complément de l'atlas cartographique publié en février 2007, il dresse un panorama statistique d'ensemble des équipements sportifs du département en apportant un éclairage sur leur localisation et leurs principales caractéristiques. Un accent particulier a été mis sur le degré d'équipement des territoires. L'analyse porte sur les données extraites de la base du recensement le 13 février 2007. Ces dernières sont susceptibles d'avoir évolué depuis.

Le Loir-et-Cher dispose de **2 100 équipements sportifs répartis dans plus d'un millier d'installations**. Cela lui permet de répondre de façon globalement satisfaisante aux besoins de la population locale. Ainsi, avec près de **52 équipements pour 10 000 habitants**, le département se situe dans la moyenne régionale, elle même supérieure de 10 points au ratio national.

La répartition de la population joue évidemment un rôle essentiel dans l'implantation de ces infrastructures qui présentent par conséquent les mêmes **inégalités géographiques**

comme cela est également le cas pour la plupart des services proposés aux particuliers : forte concentration autour des chef lieux d'arrondissement et **nette disparité entre le nord et le sud de la Loire**, ce dernier apparaissant particulièrement bien pourvu.

**Les localités ne proposant aucune possibilité** en la matière sont peu nombreuses et peu peuplées (**3,4 % de la population départementale**). De fait, 8 communes sur 10 disposent d'au moins une infrastructure, c'est notamment le cas de toutes celles de plus de 500 habitants. Plus leur taille croît, plus leur offre se diversifie. Les communes comptent **en moyenne 5 équipements différents**, mais

franchi le seuil des 5 000 habitants, la gamme comprend plus de 25 types.

**Les courts de tennis sont les plus nombreux (299), ainsi que les terrains de football (295)**. Ces derniers sont toutefois mieux répartis, puisque 46 % des communes en sont dotées ; en revanche, les courts de tennis sont plus courants dans les petites communes.

Des efforts très marqués ont été entrepris en Loir-et-Cher dans la période 1965-1984 pour doter le territoire de nouveaux équipements : **près de la moitié ont en effet été construits**

**avant 1985. Comparativement**, ils apparaissent **plus anciens** qu'aux niveaux régional et national.

Plus d'une centaine d'infrastructures peuvent accueillir du public dans des tribunes, cependant le Loir-et-Cher est le seul département de la région Centre qui ne dispose d'**aucune salle couverte pouvant recevoir plus de 1 000 spectateurs assis**.

Enfin, on retiendra que ce domaine est encore **très peu ouvert à l'intercommunalité**, puisque 3 % seulement des équipements sont gérés par des groupements de communes.

### Un bon équipement mais un parc vieillissant

### SOMMAIRE

Le recensement national des équipements sportifs .....	2	Des équipements différents selon la taille des communes .....	7
Plus de 2 100 équipements sportifs en Loir-et-Cher .....	3	Près de la moitié des équipements construits avant 1985 .....	8
Un taux d'équipement élevé .....	4	Plus d'une centaine d'équipements disposent de tribunes .....	9
Des Pays diversement dotés .....	5	Propriété et mode de gestion .....	10
Cinq équipements en moyenne par commune .....	6	Les équipements "structurants" .....	11

# Le recensement national des équipements sportifs

## Définitions

L'unité de base du recensement est **l'équipement sportif**. Il est défini comme une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités physiques et/ou sportives. Il comporte un minimum de matériels spécifiques permettant le respect des principes et des règles liés à la pratique de ces dernières (par exemple un tracé lisible sur le sol ou des cages pour un terrain de handball...).

**Une installation sportive** est un lieu caractérisé par une adresse où est implanté **au moins un équipement sportif**.

## Pour en savoir plus



### Les équipements sportifs, espaces et sites de pratique en Loir-et-Cher

Cartographie des principaux équipements et premiers éléments d'analyse du recensement national

Les études de l'Observatoire n° 42 - février 2007

## Les objectifs

**Le recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratique, opération prioritaire du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MJSVA)**, poursuit un triple objectif :

- permettre une connaissance précise des réalités actuelles et des évolutions ultérieures ;
- dresser des diagnostics partagés ;
- contribuer à la définition de stratégies cohérentes.

Réalisé par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, en partenariat avec les acteurs du développement du sport (Conseil Général, collectivités, mouvement sportif, Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher, etc.), **le recensement s'est déroulé en Loir-et-Cher de fin janvier à fin décembre 2005.**

La collecte des données a été réalisée par enquête à l'aide d'outils élaborés au niveau national et adaptés dans chaque région (fiches "installation" et "équipement"). Ces fiches ont été adressées en mairie afin d'y être renseignées par les personnes ressources. Des entretiens en vis à vis ou par téléphone ont permis de compléter la collecte et de valider les informations.

Les informations recueillies sont venues alimenter la base de données du recensement national, consultable sur le site **Internet : [www.res.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr)**.

Désormais, les **informations** présentes dans cette base seront **mises à jour en permanence, sur la base des déclarations des propriétaires d'installations sportives.**

## Le champ du recensement

Le recensement concerne, avec l'objectif affiché d'exhaustivité, **tous les équipements, publics et privés**, spécialement aménagés, **ouverts au public** actuellement en service ou en cours de construction, dont la date d'achèvement était programmée avant le 31 décembre 2005.

Son champ se veut le plus large possible ; **le critère essentiel** étant que **toute personne puisse accéder** à l'équipement (à titre individuel, ou via une structure publique ou privée [associative ou commerciale]), à titre gratuit ou onéreux, **avec pour objectif principal d'y pratiquer une activité physique et/ou sportive.**

Il comprend en conséquence les équipements :

- scolaires,
- des centres de vacances et de loisirs,
- des comités d'entreprise,
- militaires et pénitenciers,
- privés, d'accès payant, comme les bassins de natation privés des hôtels ou des campings d'une longueur supérieure ou égale à 25 m, etc.,
- les équipements des hôpitaux,
- les salles de spectacle sportif,
- les hippodromes.

A l'inverse, ne sont pas recensés :

- les petits équipements à vocation purement ludique (mini golf, pédalo, mini karting, stock-car...)
- les équipements sportifs, espaces et sites de pratique à usage exclusivement familial (bassin de natation privatif par exemple...)
- les équipements liés aux manifestations foraines,
- les équipements localisés dans les bars et les restaurants s'ils ne font pas l'objet d'une pratique associative effective,
- les terrains de paint-ball et de laser-sport.



# Plus de 2 100 équipements sportifs

➤ **La répartition géographique des équipements sportifs est assez inégale.** On constate une forte disparité entre les zones situées au nord et au sud de la Loire.

➤ Le nombre d'équipements augmente évidemment avec la taille de la commune. On en recense ainsi 180 à Blois, 82 à Vendôme, 66 à Romorantin-Lanthenay, 60 à Vineuil et 54 à La Chaussée-Saint-Victor (malgré la proximité du chef-lieu) et 47 à Salbris.

➤ **Certaines villes apparaissent particulièrement bien pourvues** si l'on rapporte le nombre d'équipements présents à la population.

➤ C'est le cas notamment de **Chaumont-sur-Tharonne** qui abrite les infrastructures de Center Parcs (19 équipements recensés), de **Chouzy-sur-Cisse** (Centre équestre Val de Loire, Centre équestre de Chouzy, Golf de la Carte...), de **La Chaussée-Saint-Victor** (Parc des Mées, Complexe sportif du Val, L'Hermitage...), de **Lamotte-Beuvron** (les Ecuries de St-Maurice...) et **Saint-Laurent-Nouan** (2 golfs, Stade Victor Thuivierge et le stade Nautique).

## LES CHIFFRES DU RECENSEMENT

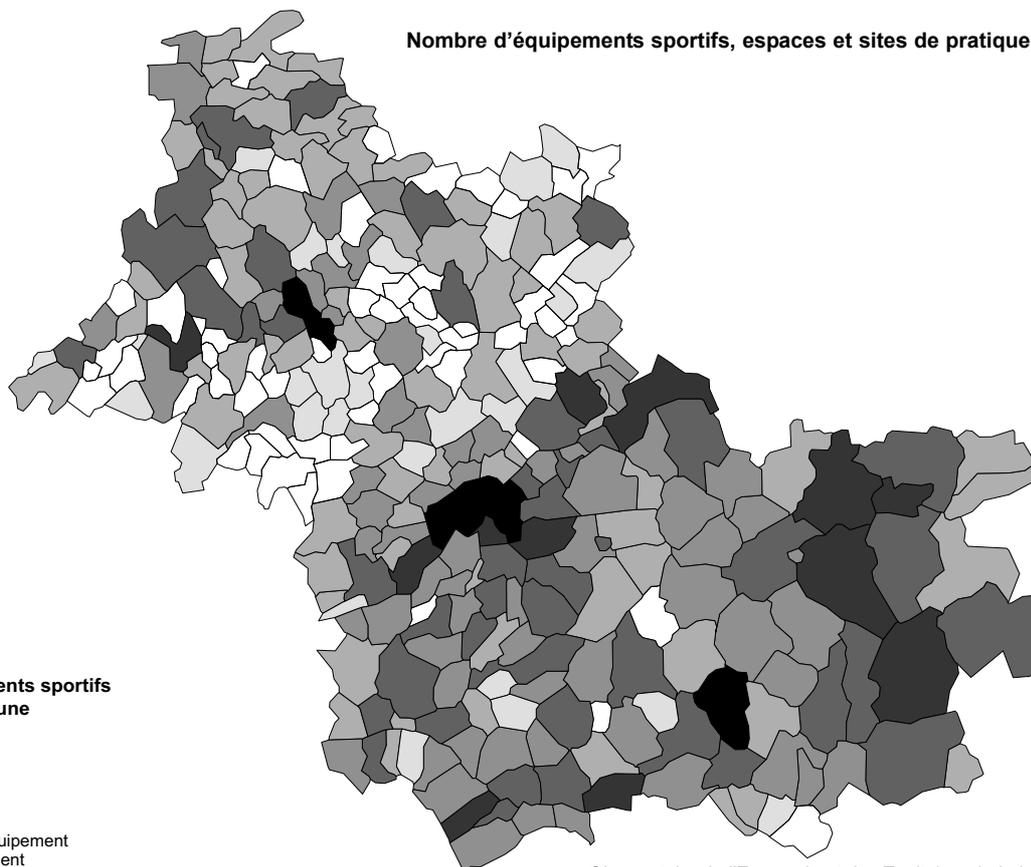
- **1 034 installations sportives recensées dans le département.**
- **2 103 équipements sportifs, espaces et sites de pratique** dont 1 626 équipements sportifs stricto sensu et 477 espaces et sites de pratique de sport de nature.
- **2 équipements en moyenne par installation**

### Palmarès des communes disposant du plus grand nombre d'équipements sportifs, espaces et sites de pratique

Commune	Nombre d'équipements	Population en 1999	Nb. d'équipements pour 10 000 hab.
Blois	180	49 171	36,6
Vendôme	82	17 707	46,3
Romorantin-Lanthenay	66	18 350	36,0
Vineuil	60	6 651	90,2
La Chaussée-Saint-Victor	54	4 069	132,7
Salbris	47	6 029	78,0
Lamotte-Beuvron	43	4 251	101,2
Saint-Laurent-Nouan	39	3 686	105,8
Mer	33	5 884	56,1
Chaumont-sur-Tharonne	33	1 072	307,8
Saint-Gervais-la-Forêt	31	3 308	93,7
Montoire-sur-le-Loir	31	4 275	72,5
Chouzy-sur-Cisse	30	1 866	160,8
Saint-Aignan	29	3 542	81,9
Mont-près-Chambord	27	3 025	89,3

D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 1999)

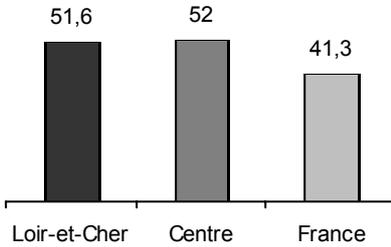
### Nombre d'équipements sportifs, espaces et sites de pratique par commune



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher  
D'après source : MJSVA - RES

# Un taux d'équipement élevé

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants selon le territoire (hors espaces et sites de sport de nature)



D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

➤ Un taux d'équipement sportif supérieur de 10 points à la moyenne nationale.

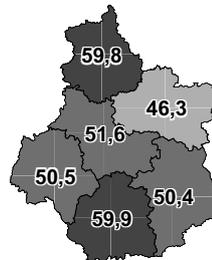
➤ Le Loir-et-Cher occupe la 3<sup>ème</sup> place en région derrière l'Indre et l'Eure-et-Loir.

➤ Les équipements les plus nombreux sont les courts de tennis (299), les terrains de football (295) et les plateaux d'éducation physique et sportive (143).

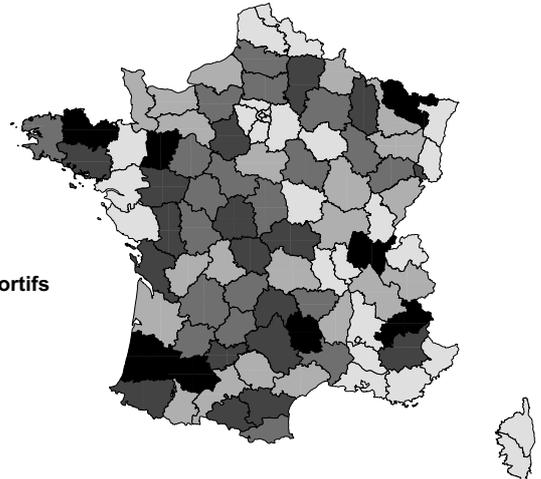
➤ L'analyse comparée du taux d'équipement pour 100 000 habitants par grande famille montre que le département est particulièrement bien pourvu en courts de tennis, terrains de grands jeux, plateaux EPS et équipements équestres. Les écarts en défaveur du département sont à la fois faibles et peu nombreux ; ils concernent en particulier le cyclisme et les jeux de boules.



Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants selon le département (hors espaces et sites de sport de nature)



Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

Nombre d'équipements sportifs par grande famille en Loir-et-Cher et nombre d'équipements pour 100 000 habitants selon le territoire (hors espaces et sites de sports de nature)

	Nombre d'équipements	Taux pour 100 000 habitants		
		Loir-et-Cher	Centre	France
Court de tennis	299	94,9	77,0	68,1
Terrain de grands jeux	295	93,7	90,5	72,0
Plateau d'éducation physique et sportive (EPS)	143	45,4	34,7	27,4
Équipement équestre	118	37,5	34,0	20,8
Boulodrome	105	33,3	54,5	40,7
Salle non spécialisée	104	33,0	34,5	24,4
Salle multisports	95	30,2	30,6	26,9
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	89	28,3	36,6	28,9
Salle ou terrain spécialisé	70	22,2	23,8	24,0
Bassin de natation	48	15,2	14,6	10,1
Équipement d'athlétisme	42	13,3	15,8	13,8
Salle de combat	41	13,0	13,0	10,7
Équipement d'activités de forme et de santé	35	11,1	11,8	13,8
Pas de tir	33	10,5	12,1	7,9
Structure artificielle d'escalade	20	6,3	3,4	3,7
Mur et fronton	18	5,7	5,1	4,4
Parcours de golf	15	4,8	3,6	2,6
Skate park et vélo Freestyle	14	4,4	5,5	4,5
Parcours sportif/santé	12	3,8	4,5	3,3
Circuit/piste de sports mécaniques	8	2,5	4,3	2,7
Site d'activités aériennes	7	2,2	3,4	4,0
Site de modélisme	6	1,9	1,9	0,9
Plaine de jeux	4	1,3	11,8	3,3
Équipement de cyclisme	2	0,6	9,3	7,8
Aire de sports de glace	1	0,3	0,3	0,3
Bowling	1	0,3	0,5	0,4

D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

# Les Pays diversement dotés

➤ Moins densément peuplé et disposant de quelques sites majeurs (dont Center Parcs) qui tirent vers le haut son taux d'équipement, **le Pays de Grande Sologne apparaît de loin le pays le mieux pourvu**. Il compte 238 équipements sportifs hors espaces et sites de sport de nature, ce qui représente **un taux de 78 équipements pour 10 000 habitants**, bien supérieur à celui du département.

➤ Les **Pays Vendômois** et de la **Vallée du Cher et du Romorantin** affichent tous les deux des taux moindres, proches de la moyenne nationale.

➤ **3,4 % de la population du département n'ont accès à aucun équipement dans leur commune de résidence.**

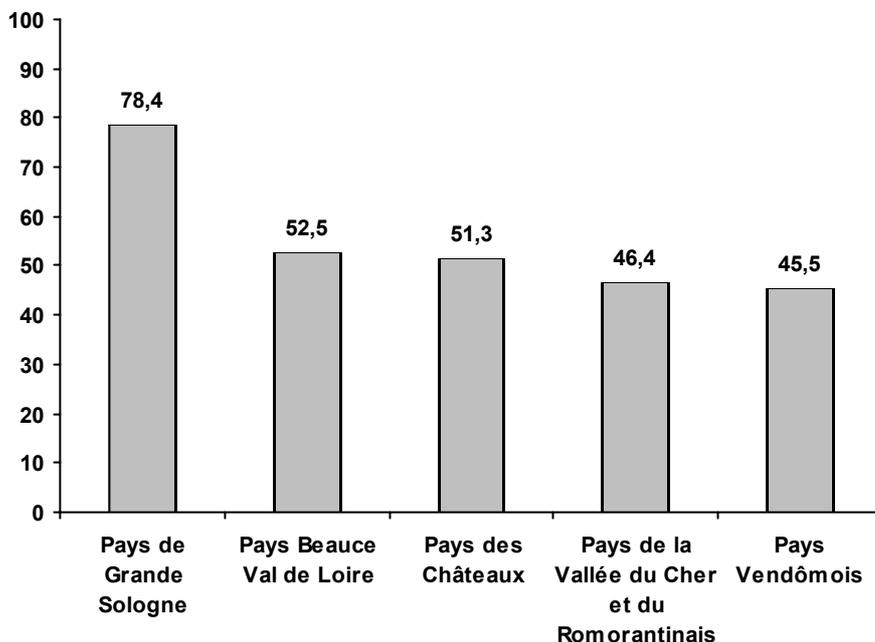
➤ **Des disparités importantes apparaissent selon les territoires.** La population située au nord de la Loire est nettement moins desservie : près de 10 % résident dans des communes non équipées.

**Nombre d'équipements sportifs selon le territoire**  
(hors espaces et sites de sport de nature)

Territoire	Nombre d'équipements
Pays des Châteaux	549
Pays de la Vallée du Cher et du Romorantin	345
Pays Vendômois	310
Pays de Grande Sologne	238
Pays Beauce Val de Loire	184

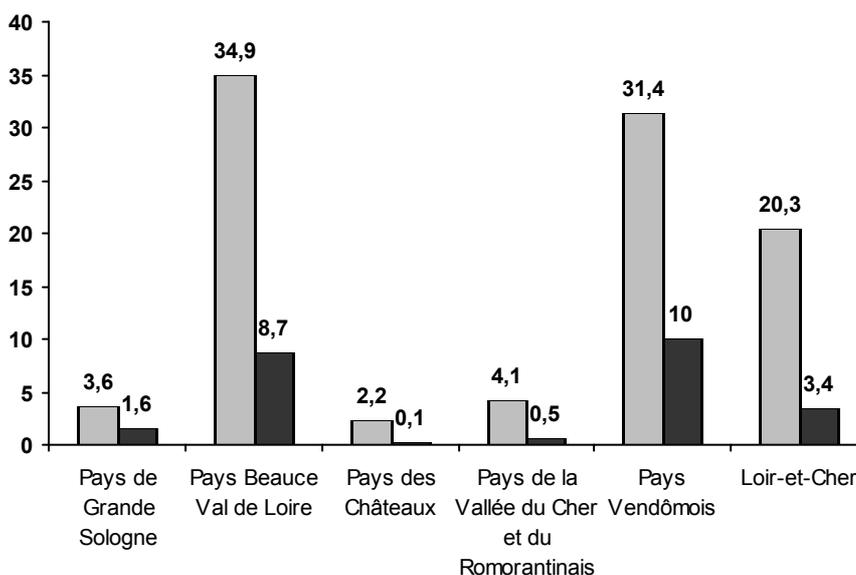
D'après source : MJSVA - RES

**Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants selon le territoire**  
(hors espaces et sites de sport de nature)



D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

**Part des communes du territoire et de la population ne disposant d'aucun équipement sportif, espace ou site de pratique (en %)**



■ Part des communes ■ Population concernée

D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

# Cinq équipements en moyenne par commune

➤ Près de 8 communes sur 10 disposent d'au moins un équipement. C'est notamment le cas de toutes celles de plus de 500 habitants.

➤ L'éventail des types d'équipement est varié. 69 sont recensés au total en Loir-et-Cher<sup>1</sup>, sans compter les espaces et les sites de sports de nature.

➤ La moyenne est de 5 types d'équipements différents par commune équipée.

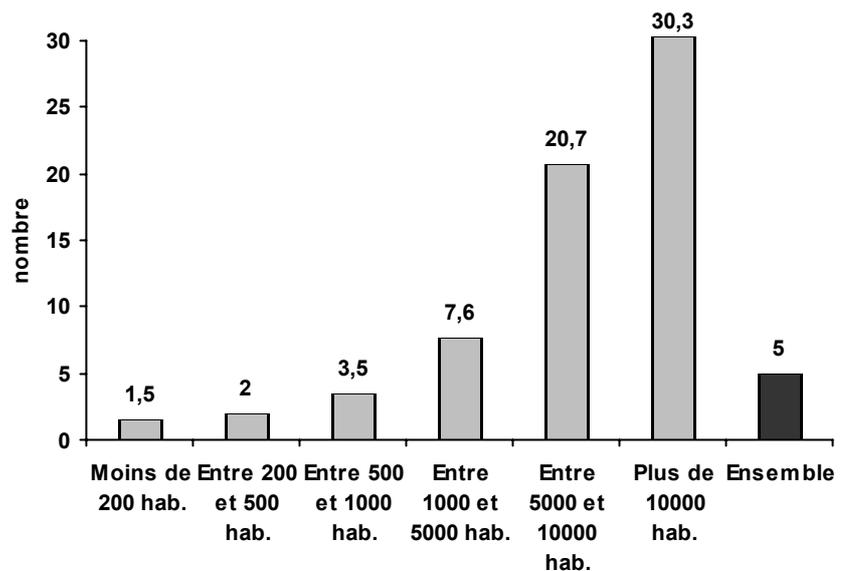
➤ Blois arrive en tête (35 types d'équipements), suivent Vendôme (29), Romorantin-Lanthenay (27), Vineuil (23) et Salbris (21).

Répartition des communes du Loir-et-Cher selon le nombre d'habitants et le nombre d'équipements sportifs, espaces et sites de pratique

	Moins de 200 hab.	Entre 200 et 500 hab.	Entre 500 et 1000 hab.	Entre 1000 et 5000 hab.	Entre 5000 et 10 000 hab.	Plus de 10 000 hab.	Ensemble
Pas d'équipement	39	20					59
Au moins 1 équipement	11	14	4				29
Entre 2 et 5 équipements	11	33	31				75
Entre 5 et 10 équipements	2	12	31	20			65
Entre 10 et 20 équipements		1	13	32			46
Entre 20 et 50 équipements				10	2		12
Plus de 50 équipements				1	1	3	5
<b>Ensemble</b>	<b>63</b>	<b>80</b>	<b>79</b>	<b>63</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>291</b>

D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

Nombre moyen de types d'équipements par commune équipée selon la strate de population (hors espaces et sites de sports de nature)



D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

<sup>1</sup> La nomenclature des équipements sportifs, espaces et sites de pratique du recensement comprend au total plus de 180 types d'équipements.

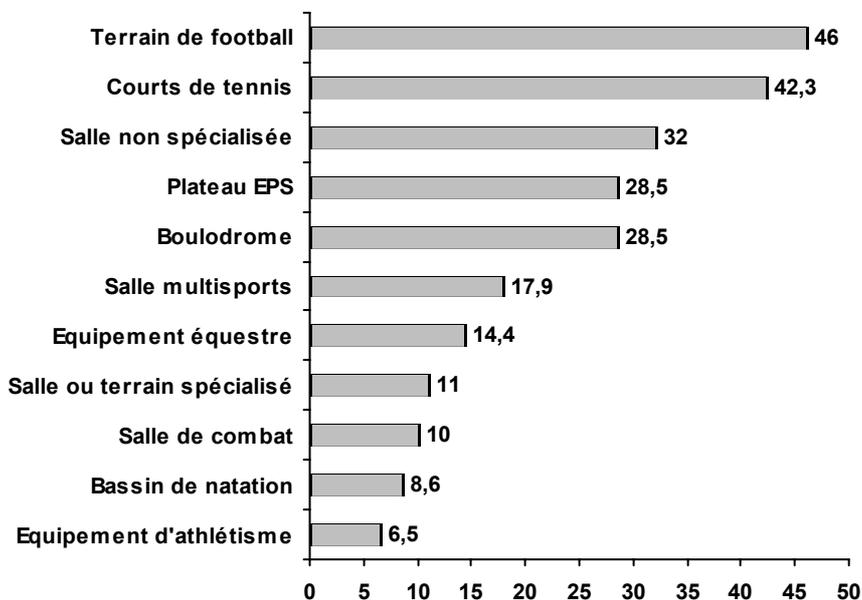
# Des équipements différents selon la taille des communes

➤ **Les terrains de football sont les équipements les plus répandus dans les communes. 46 % des localités du département en sont dotées.** Cette proportion atteint plus de 68 % dans les communes de 500 à 1 000 habitants.

➤ Par contre, **les courts de tennis sont les infrastructures les plus courantes dans les petites communes** : 8 % des communes de moins de 200 habitants disposent d'au moins un court (22 % pour celles comptant de 200 à 500 habitants).

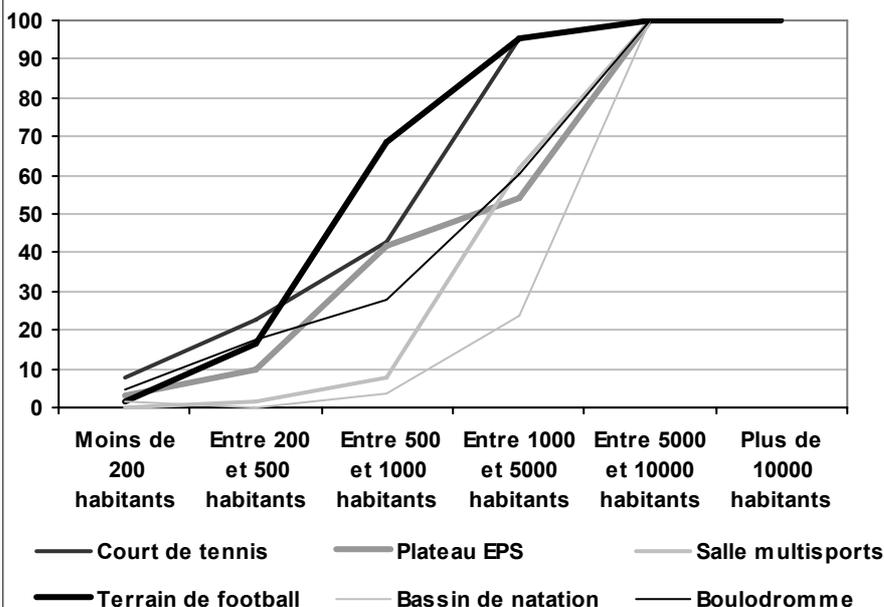
➤ **Les salles multisports ou gymnases sont très rares dans les communes de moins de 1 000 habitants.** 7 communes seulement en sont équipées : Areines, Landes-le-Gaulois, Le Plessis-Dorin, Marchenoir, Monthou-sur-Bièvre, Morée et Sambin.

Part des communes disposant des équipements suivants (en %) (hors espaces et sites de sports de nature)



D'après source : MJSVA - RES

Part des communes disposant des équipements suivants selon la strate de population (en %)



D'après source : MJSVA - RES - INSEE (RGP 99)

# Près de la moitié des équipements construits avant 1985

➤ Des efforts très marqués en Loir-et-Cher dans la période 1965-1984 pour doter le territoire de nouveaux équipements.

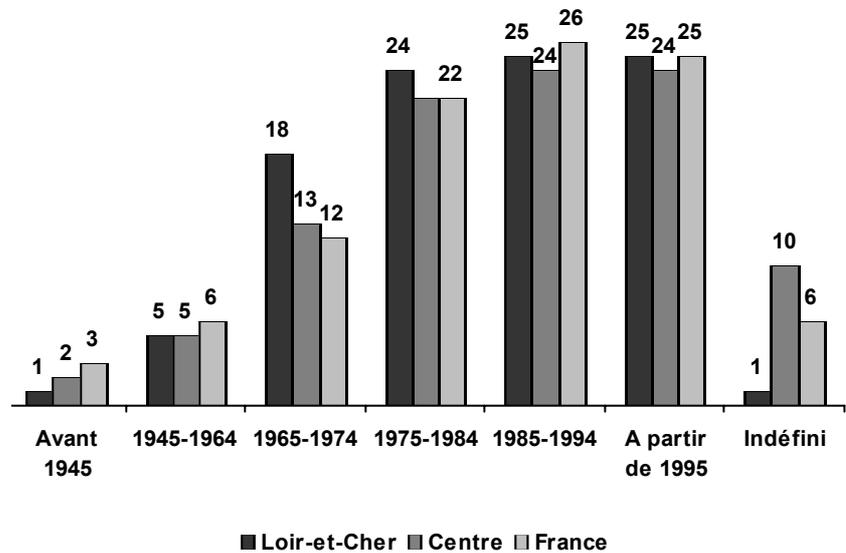
➤ Des infrastructures légèrement plus anciennes qu'aux niveaux régional et national. Près d'un quart des équipements ont été mis en service avant 1975 contre un cinquième dans le Centre et en France.

➤ Cette répartition diffère fortement selon le type. Les équipements d'athlétisme et les salles de combat sont globalement récents, tandis que les bassins de natation sont de création plus ancienne.

➤ Notons aussi que les courts de tennis ont été construits sur une courte période pour accompagner le développement de cette pratique sportive : 4 sur 10 ont été mis en service entre 1975 et 1984.

➤ En revanche, d'autres équipements ont été construits de façon plus régulière dans le temps. C'est notamment le cas pour les terrains de football.

Répartition des équipements sportifs selon leur date de mise en service (en %) (hors espaces et sites de sports de nature)



D'après source : MJSVA - RES

Répartition des équipements sportifs selon leur date de mise en service (en %) (hors espaces et sites de sports de nature)

	Avant 1945	1945-1964	1965-1974	1975-1984	1985-1994	A partir de 1995	Indéfini
Courts de tennis	0	0	14	40	36	9	1
Terrains de football	5	14	22	31	16	10	2
Salles multisports	0	3	27	22	26	20	1
Equipements d'athlétisme	0	0	24	24	12	40	0
Salles de combat	0	2	12	20	34	27	5
Bassins de natation	0	4	56	10	13	17	0
Plateaux EPS/multisports	1	4	13	33	25	22	2
Salles de tennis de table	5	0	20	35	10	30	0
Salles de gymnastique	0	6	35	6	29	24	0

D'après source : MJSVA - RES



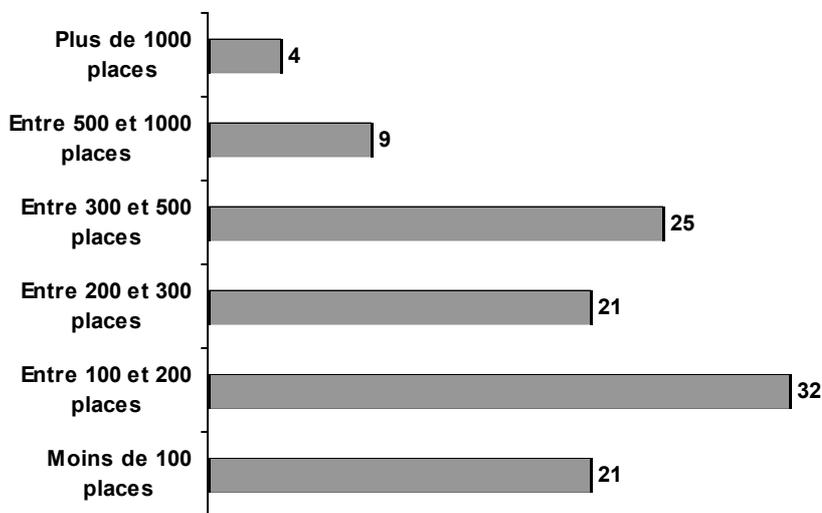
# Plus d'une centaine d'équipements disposent de tribunes

➤ Pour accueillir les manifestations sportives, **112 équipements disposent de tribunes ou de gradins, soit 7 % du total.**

➤ 59 équipements peuvent accueillir plus de 200 spectateurs et 13 plus de 500.

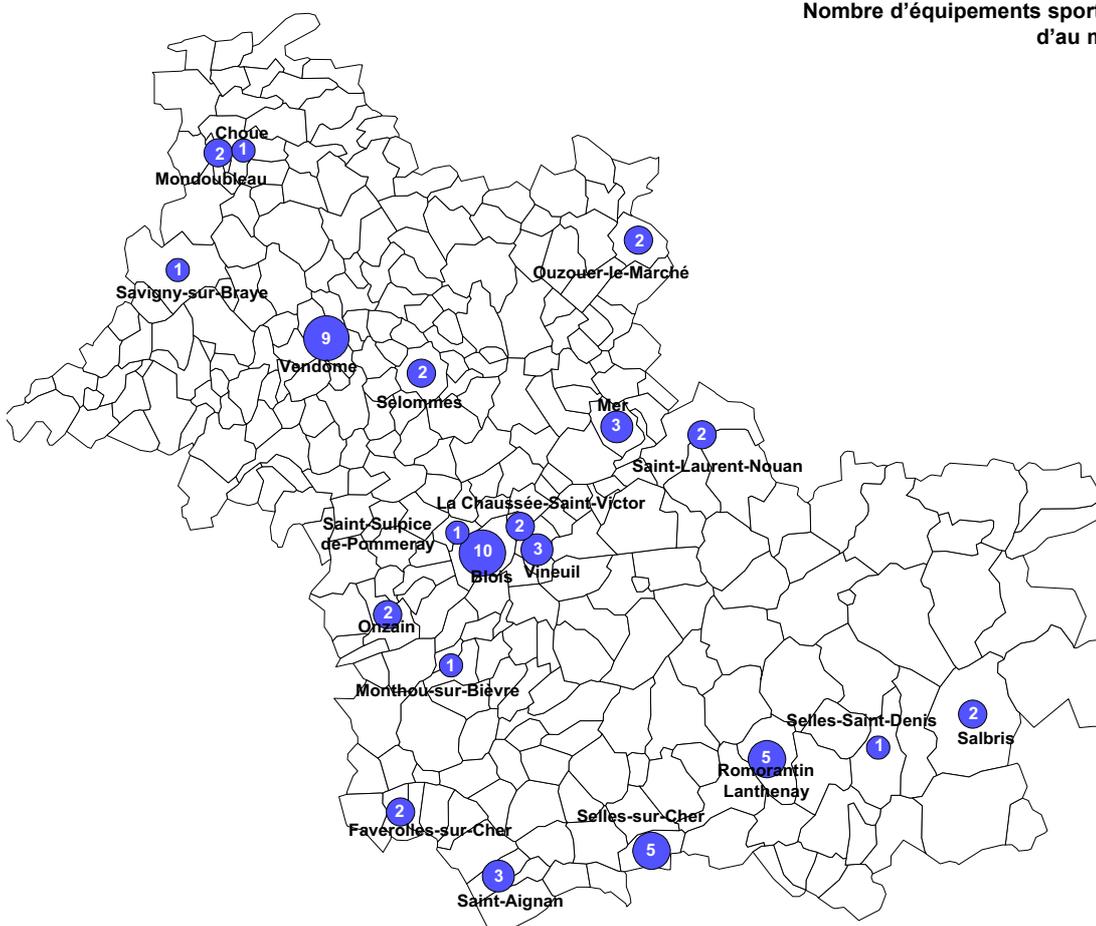
➤ 2 stades dépassent les 5 000 places assises : le stade d'athlétisme Roger Bambuck à Romorantin-Lanthenay (5 280) et le stade Jean Leroi/Les Allées à Blois (5 000).

Nombre d'équipements sportifs disposant de places assises dans les tribunes ou les gradins (hors espaces et sites de sports de nature)



D'après source : MJSVA - RES

Nombre d'équipements sportifs par commune disposant d'au moins de 200 places assises



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Février 2007

D'après source : MJSVA - RES

# Propriété et mode de gestion

➤ Les communes sont propriétaires de plus de 7 équipements sur 10 et gestionnaires de 65 % d'entre eux.

➤ Alors qu'elles ne sont propriétaires que de 7 % du parc, les associations gèrent d'environ 17 % des équipements.

➤ L'intercommunalité est peu développée, seulement 3 % des équipements sportifs sont gérés par des groupements de communes.

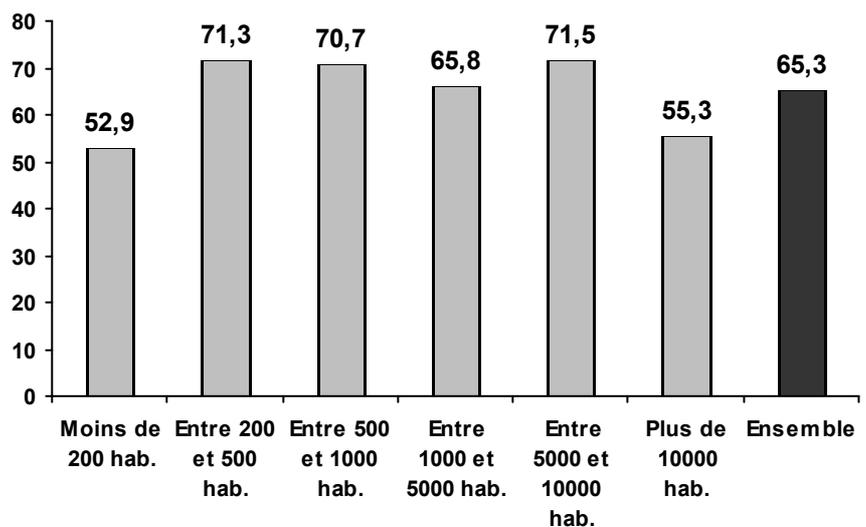
Répartition des équipements sportifs selon le propriétaire et le gestionnaire principaux (hors espaces et sites de sports de nature)

	Propriétaire		Gestionnaire	
	Nombre d'équipements *	en %	Nombre d'équipements	en %
Commune	1 171	72,0	1 062	65,3
Etablissement privé commercial	122	7,5	138	8,5
Association(s)	110	6,8	280	17,2
Groupement de communes	61	3,8	53	3,3
Privé non commercial	51	3,1	4	0,2
Département	35	2,2	15	0,9
Etat	30	1,8	5	0,3
Région	23	1,4	0	0,0
Etablissement Public	16	1,0	13	0,8
Etablissement d'enseignement privé	6	0,4	56	3,4

D'après source : MJSVA - RES

\* Le propriétaire d'un équipement n'est pas renseigné dans la base.

Part des équipements sportifs gérés par les communes selon le nombre d'habitants (en %)



D'après source : MJSVA - RES - INSEE



## ZOOM SUR LE MODE DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS

Sur les 17 équipements sportifs recensés dans les communes de moins de 200 habitants, 9 sont gérés par les communes, 5 par les associations et 3 par des établissements privés commerciaux.

Dans les trois villes pôles (strate des communes de + 10 000 habitants), les communes gèrent 55 % des équipements, les associations 19 % et les établissements publics 11 % (collèges, lycées, complexe sportif du Centre Hospitalier...).

# Les équipements "structurants"

## Nombre d'équipements sportifs structurants selon le territoire

Territoire	Nombre d'équipements
Loiret	23
Indre et Loire	12
Cher	10
Loir-et-Cher	9
Eure-et-Loir	8
Indre	3
Centre	65

D'après source : MJSVA - RES

➤ **On recense en Loir-et-Cher 9 équipements "structurants"** (voir carte ci-dessous). Ils couvrent 5 des 9 types de la liste établie par la DRJSVA.

➤ **Le Loir-et-Cher est le seul département de la région Centre ne disposant d'aucune salle couverte pouvant accueillir plus de 1 000 spectateurs assis.** Le plus gros équipement en terme de capacité d'accueil se situe à Blois (Palais des sports du complexe sportif de l'Abeille des Aydes) ; il est limité à 998 places assises. Précisons que cet équipement est propriété d'une association.

➤ A l'image de l'Indre, **le département n'est pas équipé en bassins nautiques de 8 couloirs.**

➤ Une patinoire localisée à Romorantin-Lanthenay. Sa tribune comporte 400 places.

➤ Les stades d'aviron et de canoë se rapprochant le plus des critères recherchés se situent à La Chaussée-Saint-Victor (Stade de vitesse de 1 500 m de canoë-kayak) et à Salbris (Bassin haut de la Cotonnerie - Centre Régional de la jeunesse et des sports Gaston RENAUD - 500 m).

## Méthodologie

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative dans son analyse des "premiers résultats de la région Centre du recensement national des équipements sportifs - février 2007" a défini une liste des équipements sportifs structurants en Région Centre.

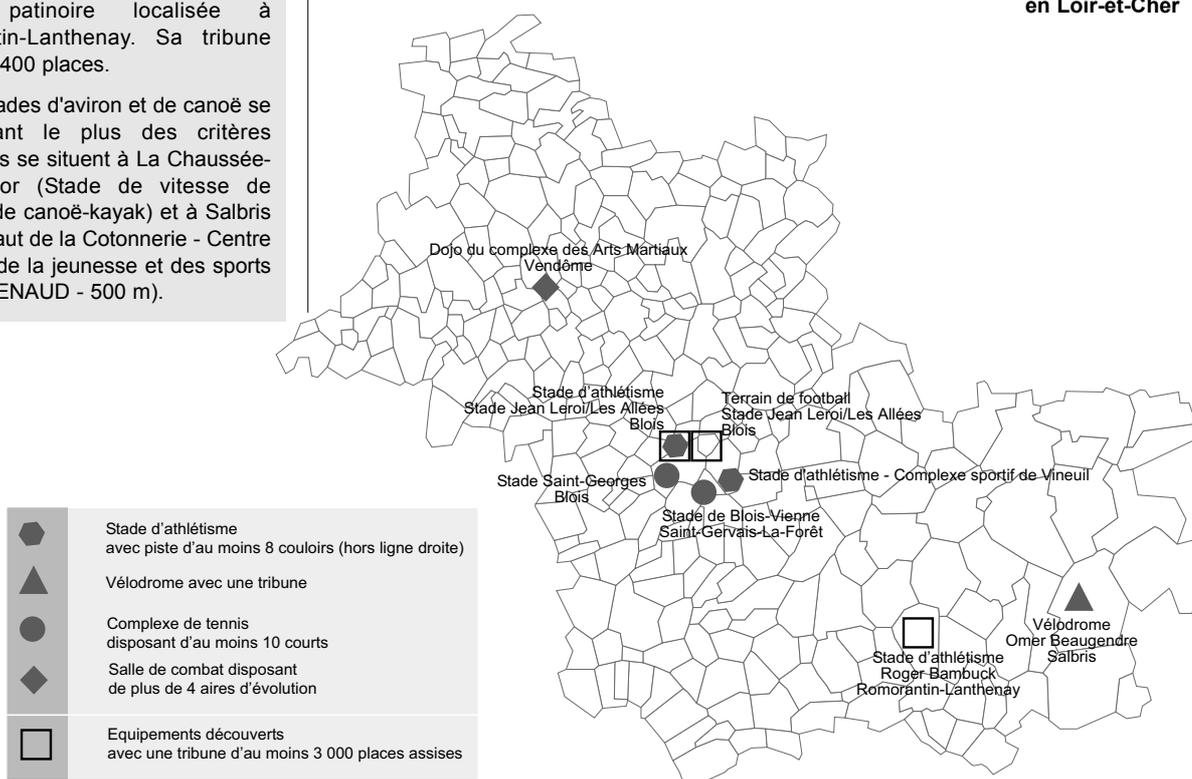
Décliné pour le Loir-et-Cher, cet éclairage complète le diagnostic et permet d'apprécier le patrimoine du territoire à travers des équipements facilitant l'organisation et la pratique de sports de haut niveau, l'accueil de compétitions ou de spectacles sportifs.

Cette notion d'équipements "structurants" constitue une première approche qui devra être bien sûr être approfondie avec les partenaires du mouvement sportif et les collectivités.

La DRJSVA a recensé, pour l'instant, 9 types d'équipements répondant à ces critères :

- les salles couvertes de plus de 1 000 spectateurs,
- les stades découverts de plus de 3 000 spectateurs,
- les stades d'athlétisme avec 8 couloirs,
- les bassins de natation comportant 8 couloirs,
- les stades d'aviron et de canoë de 2000 m,
- les patinoires de plus de 500 spectateurs,
- les dojos à 4 aires de combat ou plus,
- les vélodromes avec tribune,
- les complexes de tennis de plus de 10 courts.

## Localisation des équipements structurants en Loir-et-Cher



D'après source : MJSVA - RES



Pour en savoir plus



**Les équipements sportifs, espaces et sites  
de pratique en Loir-et-Cher**  
Cartographie des principaux équipements  
et premiers éléments d'analyse du recensement national  
**Les études de l'Observatoire n° 42 - février 2007**

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher - Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627 - Tirage : 500 exemplaires - Crédits photos : Conseil Général du Loir-et-Cher - Service des sports



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - 1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS  
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@observatoire41.com

